



Principales régions concernées :  
**France métropolitaine**



**Bassin de production**  
 **Localisation du porteur de projet**

### Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Caractère suprarégional
- Démarche innovante à forte dimension ESS, destinée à essayer
- Cofinancements publics nombreux et conséquents sollicités et obtenus
- Développement des débouchés en RHD

### Relais Cocagne Bio : Développement de plateformes de proximité au service de territoires bio et solidaires

Avec l'ambition d'allier durabilité des systèmes et inclusion sociale, le groupe-projet souhaite développer un modèle de plateforme logistique de proximité, multi-canal et multi-services afin de :

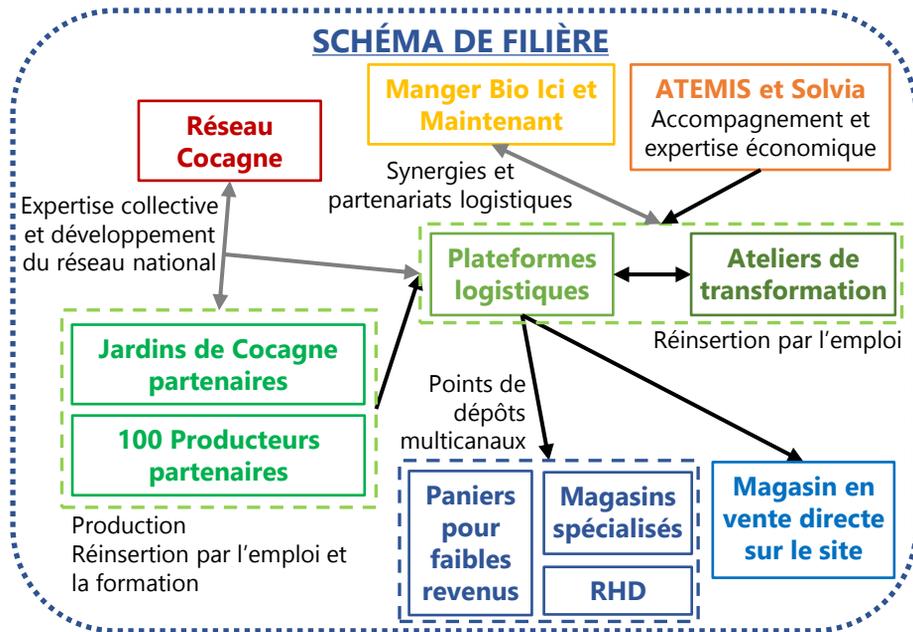
- Accompagner un changement d'échelle maîtrisé et cohérent de l'agriculture bio et qualitative du territoire
- Créer des emplois professionnalisants dans le domaine de la logistique et de l'agroalimentaire
- Favoriser le transfert de savoir-faire pour déployer ce modèle sur d'autres territoires

**Le projet se déroulera du 15 janvier 2020 au 30 juin 2023**

**Le porteur de projet :** SCIC SAS Jardins du Volvestre

**Partenaires bénéficiaires :** Val Bio Ile-de-France, Jardins de Cocagne des Hauts de Flandre, Les Anges Gardins, Bio Cultura, Jardin du Chayran

**Partenaires associés :** Réseau Cocagne, Manger Bio Ici et Maintenant, Société Coopérative Solvia, ATEMIS-LIR



Le projet, d'un montant total de 2,2 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio sur une partie des investissements, à hauteur de 604 418 €. Un cofinancement de 712 391 € a été sollicité, sur une autre partie des investissements, notamment auprès de la Région Occitanie, du FEADER et de la Communauté de Communes du Volvestre.